

NOTE D'INFORMATION

Cadres de certifications: influence croissante, obstacles persistants

Les premiers travaux sur le cadre européen des certifications (CEC) ont débuté il y a 10 ans, à l'automne 2004. Impulsés pour partie par cette initiative, les cadres de certifications font désormais partie intégrante de la quasi-totalité des systèmes d'éducation et de formation en Europe. Hors d'Europe, de plus en plus de pays et régions (tels que l'Asie-Pacifique) élaborent et mettent en œuvre rapidement des cadres de certifications.

Au cours de cette période, le Cedefop a systématiquement «cartographié» et analysé l'émergence des cadres de certifications dans différents contextes et à des fins diverses.

Mise en œuvre des CNC – les défis

Un pays peut mettre en œuvre un CNC sans cadre juridique, par consensus, mais un cadre juridique semble nécessaire pour une mise en œuvre pleine et entière et une légitimité nationale. Le processus juridique prend des formes quelque peu différentes suivant les pays: certains optent pour une modification de leur législation, tandis que d'autres adoptent une

nouvelle législation. En octobre 2014, la base juridique de 28 CNC avait été clarifiée, les plus récentes clarifications concernant la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Suisse. L'adoption formelle est sur les rails en Belgique (FR), Pologne, Slovénie, Espagne, Suède et Turquie. Le cas de la Finlande, qui a progressé rapidement au cours des premières années, montre que la mise en place d'un CNC ne se limite toutefois pas à un processus technique mais qu'elle exige aussi un soutien politique.

Pour qu'un CNC devienne opérationnel, tous les critères et procédures doivent être en place. Il s'agit notamment d'affecter les certifications aux différents niveaux, de mettre pleinement en œuvre des mécanismes d'assurance qualité et d'intégrer les certifications externes, privées et celles basées sur la validation. Certains pays s'emploient actuellement à mettre en place ces derniers dispositifs et sont ainsi entrés dans la phase opérationnelle initiale: Belgique (DE), Croatie, Estonie, Allemagne, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Norvège et Portugal.



Pour entrer dans la phase pleinement opérationnelle, le critère crucial est la mise en œuvre de l'approche fondée sur les acquis d'apprentissage. Pour nombre de pays, cela implique des discussions approfondies sur les liens entre les différentes certifications et sur leur valeur relative. De plus en plus de pays se réfèrent désormais aux niveaux de leur CNC lorsqu'ils développent des référentiels de certification. Ils utilisent également des niveaux basés sur les acquis d'apprentissage pour renforcer la cohérence entre certifications et établissements. Pour donner toute leur mesure, les CNC devraient faire partie intégrante des politiques d'éducation, de formation et d'emploi. La mise en œuvre des CNC doit aussi s'inscrire dans une perspective de long terme.

Les CNC ont pour but d'accroître la transparence, ce qui passe par leur visibilité et leur prédictibilité. Un contre-exemple à cet égard est celui de l'Angleterre, où la multitude des cadres de certifications instables nuit à la transparence.

CNC et utilisateurs finals

Les CNC ne peuvent devenir pleinement opérationnels que si les utilisateurs finals – apprenants, parents, enseignants, praticiens de l'orientation et du conseil – y sont sensibilisés. Dans la plupart des pays dotés de CNC récents, cette sensibilisation n'est pas encore acquise. Inversement, dans les cadres matures, tel le cadre écossais des crédits et des certifications (*Scottish credit and qualifications framework* – SCQF), les utilisateurs sont fortement sensibilisés (voir encadré 1).

La mention des niveaux du CNC et du CEC sur les certificats et diplômes, ainsi que dans les bases de données des certifications, est déterminante pour mieux sensibiliser les apprenants et autres utilisateurs. Des pays tels que la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande, la France, l'Allemagne, la Lituanie, Malte et le Portugal, ont réalisé des avancées en la matière. En Angleterre et en Irlande du Nord, où les organismes certificateurs sont libres de décider de mentionner ou non les niveaux correspondants du CEC, ces avancées sont plus lentes.

Pour assurer la visibilité d'un CNC, et aider ainsi les apprenants à planifier leur parcours d'éducation et de formation, ses niveaux doivent être utilisés en tant que points de référence à tous les stades et pour un large éventail de finalités: il importe que les bases de

données des certifications, ainsi que que les référentiels et les programmes, renvoient aux niveaux du cadre, que les conseillers utilisent le cadre en tant qu'outil et que les acquis de l'éducation et de la formation puissent être identifiés par rapport à leur niveau du CNC (et du CEC).

Encadré 1. Sensibilisation des apprenants – SCQF

En 2013, une évaluation indépendante a examiné le degré de sensibilisation, la perception et la compréhension du SCQF parmi les apprenants, les parents, le corps enseignant et le personnel de direction des établissements d'enseignement⁽¹⁾. Cette évaluation fournit des éclairages précieux sur le niveau de mise en œuvre de ce cadre. S'agissant des apprenants, les principaux résultats sont les suivants:

- 53 % des apprenants se déclarent sensibilisés sur le SCQF. Le degré de connaissance varie suivant les secteurs du système éducatif, les taux les plus élevés (63 %) étant observés dans les établissements de niveau obligatoire («schools»);
- la plupart des apprenants sensibilisés (66 %) ont une compréhension satisfaisante de ses principes et de ses buts. Ils connaissent les niveaux et les points de crédit, ainsi que les passerelles verticales et horizontales qu'offre le cadre dans l'ensemble du système d'éducation et de formation;
- la moitié des apprenants sensibilisés ont utilisé le cadre. Les plus susceptibles de l'avoir fait sont ceux de l'enseignement obligatoire; le cadre les aide à planifier leur futur parcours d'éducation et de formation.

CNC et validation

Des liens étroits entre CNC et dispositifs de validation de l'apprentissage non formel et informel renforcent la pertinence des CNC pour les apprenants à titre individuel. L'établissement de ces liens exige d'utiliser les mêmes référentiels basés sur les acquis d'apprentissage pour évaluer toutes les formes d'apprentissage. Si quelques pays, comme la France, intègrent pleinement la validation dans leur système national de certifications, nombre de pays n'ont pas encore établi de liens clairs. Selon les données de l'inventaire européen de la validation de

⁽¹⁾ <http://scqf.org.uk/wp-content/uploads/2014/04/Ashbrook-Report-Key-Findings-Learners-Teaching-Staff-July-2013.pdf>

l'apprentissage informel et non formel 2014 ⁽²⁾, la moitié des pays étudiés (16) font état de discussions en cours sur la manière de relier CNC et validation, tandis que 20 autres assurent avoir déjà établi de tels liens, au moins partiellement ou pour des certifications particulières. Les actions faisant suite à la recommandation du Conseil de 2012 relative à la validation, qui fixe l'échéance à 2018, pourraient contribuer à renforcer ces liens.

CNC et marché du travail

La plupart des CNC prennent pour point de départ les certifications réglementées, délivrées par les autorités nationales (ministères de l'éducation et de la formation, par exemple). Ces dernières années, les pays ont prêté davantage d'attention aux «certifications externes», délivrées par le secteur non formel et privé. L'ouverture des cadres à ces certifications renforce non seulement la transparence d'ensemble mais aussi les liens entre l'enseignement et la formation initiaux, essentiellement dispensés par le secteur public, et la formation continue dispensée par d'autres prestataires et par les entreprises. Pour autant, le maintien de la confiance vis-à-vis du système dans son ensemble exige une assurance adéquate de la qualité. C'est ainsi que des pays tels que l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont adopté ou élaborent des critères d'assurance qualité applicables tant aux certifications externes elles-mêmes qu'aux organismes qui les délivrent. Les Pays-Bas ont réalisé d'importantes avancées en 2012-2014: plusieurs certifications délivrées par des prestataires privés sont désormais formellement intégrées au cadre néerlandais. Le succès futur des CNC dépendra largement de la pertinence qu'auront ces cadres hors du système public formel d'éducation et de formation.

Résultats d'apprentissage obtenus

Les niveaux des CNC basés sur les acquis d'apprentissage contribuent à la transparence en précisant ce qui est attendu du titulaire d'une certification. Pour autant, ces résultats d'apprentissage escomptés ne suffisent pas à instaurer la confiance dans les certifications: les résultats d'apprentissage obtenus importent aussi.

L'enquête PIAAC récemment publiée ⁽³⁾ montre que l'éducation ou la formation associées à un même niveau de résultats d'apprentissage escomptés ne débouchent pas nécessairement sur les mêmes résultats réellement obtenus. Dans leurs actions futures de développement des CNC et de coopération par rapport au CEC, les pays devraient s'employer à corriger ces disparités.

Le cadre européen des certifications – avancées à ce jour

Entre septembre 2009 et novembre 2014, 26 pays ont présenté des rapports de référencement montrant les articulations de leur CNC avec le CEC; les autres pays devraient remettre le leur en 2015, ce qui marquera l'achèvement de la première phase du processus de mise en correspondance avec le CEC. Malgré le retard par rapport aux objectifs initiaux de la recommandation sur le CEC, le bilan de ce processus est globalement positif: tous les pays s'emploient activement à atteindre les objectifs énoncés dans cette recommandation et à satisfaire aux critères directeurs définis.

L'information recueillie à travers cette mise en correspondance contribue aussi directement à une plus grande transparence des certifications à l'échelle nationale et européenne. Les rapports de référencement ⁽⁴⁾ couvrent tous les niveaux et types de certifications nationales, dans la langue nationale ainsi qu'en anglais. Dans de nombreux pays, cette information était inexistante avant le CEC. Cette approche commune, sous-tendue par 10 critères et procédures de mise en correspondance ⁽⁵⁾, simplifie les comparaisons entre pays.

Les méthodes de travail mises au point par le groupe consultatif du CEC contribuent également à accroître la confiance mutuelle. Ses membres font office d'«amis critiques», reconnaissant que le succès d'ensemble du CEC dépend de la transparence et de la volonté tant de formuler que de recevoir des commentaires constructifs.

Pour autant, des défis subsistent. Par exemple, en règle générale, les rapports nationaux ne renseignent pas sur la manière dont ont été prises les décisions d'affecter les (types de) certifications à tel ou tel niveau. En outre, on ne perçoit pas toujours

⁽²⁾ European Commission et al., 2014.
<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/validation-non-formal-and-informal-learning/european-inventory>

⁽³⁾ <http://www.oecd.org/site/piaac/#d.en.221854>

⁽⁴⁾ <https://ec.europa.eu/ploteus/en/documentation>

⁽⁵⁾ https://ec.europa.eu/ploteus/sites/eac-eqf/files/criteria_en.pdf

clairement quelles certifications sont incluses ou non dans un CNC, du fait que certaines décisions juridiques ou politiques sont en suspens ou faute de format adéquat pour présenter cette information. Très souvent, les rapports de référencement ne décrivent pas les articulations entre les différents aspects de la mise en correspondance – par exemple, ils ne font pas apparaître si et selon quelles modalités l'assurance qualité se prête à l'approche des acquis de l'apprentissage et à l'établissement de niveaux de certification. Aborder ces aspects séparément ne permet pas de présenter une information cohérente et est préjudiciable à la transparence.

En outre, les rapports de référencement doivent être mis à jour en permanence. Par exemple, Malte a effectué deux mises à jour depuis la publication de son premier rapport en 2009; l'Estonie et la Belgique (Flandre) préparent également des rapports actualisés. La crédibilité du CEC passe par une information régulièrement mise à jour, qui reflète toutes les modifications du cadre et des certifications qui y figurent.

Dimension mondiale des cadres de certifications

L'inventaire mondial des CNC, publié conjointement par le Cedefop, l'ETF et l'Unesco en 2013/2014 ⁽⁶⁾, couvre plus de 140 cadres, pour la plupart élaborés et mis en place ces dix dernières années. Même s'ils jouent un rôle essentiellement national, les CNC sont de plus en plus utilisés pour renforcer la coopération entre les pays et les régions.

En 2012, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande sont convenues d'aligner leurs CNC. Cet accord clarifie les liens entre les niveaux des deux cadres et facilite la reconnaissance mutuelle entre les deux pays. La Nouvelle-Zélande s'emploie actuellement à étendre cette démarche à la Malaisie et à l'Écosse.

Si certains pays s'efforcent d'établir des liens directs entre leurs CNC, une autre solution est de mettre en œuvre des cadres régionaux comme le CEC et le cadre Asie-Pacifique (ASEAN), à compter du 1^{er} janvier 2015. Afin de renforcer la coopération, le groupe consultatif du CEC a entamé en 2014 des discussions avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Hong Kong. Un alignement technique de ces trois CNC avec le CEC, aux fins de reconnaissance mutuelle, est prévu pour 2015. Plusieurs autres pays

non européens ont également fait part de leur intérêt à se relier au CEC, même si aucun calendrier n'a encore été arrêté. Ces discussions illustrent le potentiel des cadres de certifications en tant qu'instruments de coopération politique.

L'Unesco reconnaît elle aussi que les cadres de certifications peuvent encourager la coopération internationale en matière de certifications. Dans le sillage d'une décision du Forum mondial de Shanghai sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels de 2012, l'Unesco mène depuis 2013 une étude de faisabilité technique et conceptuelle sur des niveaux de référence mondiaux pour les certifications. Ce travail prend pour point de départ les avancées réalisées dans la mise en œuvre de cadres de certifications nationaux et régionaux et pose la question de savoir si un ensemble de niveaux de référence communs pourrait faciliter la coopération et la compréhension mutuelle.

Pour l'heure, les cadres de certifications jouent un rôle modeste en faveur de la transparence et de la reconnaissance mutuelle. Néanmoins, les démarches recensées ci-dessus montrent que ce rôle prend de plus en plus d'importance.



Note d'information – 9091 FR

Cat. No: TI-BB-14-005-FR-N

ISBN 978-92-896-1519-8, doi: 10.2801/61981

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2014

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante:
briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, Grèce

Europe 123, Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu

⁽⁶⁾ <http://www.cedefop.europa.eu/en/publications/21958.aspx>